

Orientation 4.2 Optimiser la qualité et le maillage des infrastructures d'accueil

Orientation 4.2 Optimiser la qualité et le maillage des infrastructures d'accueil

Mesure 4.2.1 Animer le réseau des points d'accueil au public

"Le maillage des infrastructures d'accueil présentes sur le territoire repose principalement sur les maisons du parc, les points d'information estivaux, les maisons à thème, les musées et les offices du tourisme, ainsi que sur un réseau de professionnels désireux de s'impliquer dans une stratégie d'accueil partagée.

L'association de ces différentes structures et le professionnalisme de leurs intervenants doivent garantir le bon accueil de la clientèle, son orientation judicieuse sur le territoire, sa découverte des spécificités propres à chaque vallée (culture, richesses environnementales et patrimoniales...) et sa sensibilisation aux enjeux de préservation du parc national. "

Mesure 4.2.2 Intégrer les refuges dans leur environnement

"Les refuges tiennent une place particulière dans le dispositif d'information des visiteurs sur les pratiques et les enjeux patrimoniaux de la haute montagne."

pages 73 et 74

Référence ID de l'article : #1064

Auteur : Olivier Caligari

Dernière mise à jour : 2013-08-13 16:10